

Association ADDSCA Association Départementale pour la Défense et la Sécurité des Cyclistes de l'Aveyron
Délégation départementale de l'AF3V pour l'Aveyron
17 rue Maurice Bompard 12000 Rodez
Daniel Siffray, Président

Association Deux Pieds Deux Roues

Délégation Régionale pour Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon de l'AF3V
Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes
5 av. F. Collignon 31200 Toulouse
Julien Savary, Vice-Président
j-savary@wanadoo.fr -tel : 06 33 59 03 35

Toulouse, le 12 Octobre 2016

A
Monsieur M. Martin Malvy
Président de la Communauté de communes du Grand Figeac

Objet : Demande de création de la Véloroute de la vallée du Lot (V86) en rive gauche du Lot entre Capdenac-gare (pont) et limite Bouillac (9,5km), pour prolonger l'itinéraire cyclable « Au fil du Lot » créé par la Communauté de Communes de la vallée du Lot

Monsieur le Président,

Le projet de grand itinéraire Véloroute de la Vallée du Lot (V86), entre Aiguillon et les sources du Lot, porteur de développement local et touristique, est promu par l'Entente Interdépartementale du Bassin du Lot depuis 2001 et soutenu par les Conseils Départementaux et le Conseil Régional.

Il est déjà aménagé dans le Lot-et-Garonne et le Lot, entre Aiguillon et Cahors (150km).

En Aveyron, la Communauté de Communes de la Vallée du Lot est en train de créer depuis 2014 un itinéraire cyclable sécurisé le long du Lot, en rive gauche, appelé « Au fil du Lot » et annoncé comme reliant Bouillac à Grand-Vabre, en passant par Boisse-Penchat, Livinhac-le-Haut, Flagnac, le pont de Port d'Agrès, Saint-Parthem (chemin en bord du Lot jusqu'à Le Roux, puis piste forestière à flanc de colline).

Cette « Véloroute-Voie Verte » de bonne qualité sera un élément de la Véloroute de la Vallée du Lot (V86).

La Communauté de Communes de la Vallée du Lot vient d'ouvrir en 2016 le tronçon Boisse-Penchat-Bouillac en quasi-Voie Verte (avec fermeture centrale en « double impasse ») et ce chemin en rive gauche permet d'éviter 4,5km de la RD840 très circulée et très dangereuse.

Par ce courrier l'Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V) demande à la Communauté de Communes du Grand Figeac de prolonger cette Véloroute-Voie Verte de la vallée du Lot, en rive gauche, sur son territoire, entre la limite Bouillac et Capdenac-gare sur 9,5Km.

•/••

Cela permettra d'offrir une Véloroute sécurisée continue de 40km entre Capdenac-gare et Grand-Vabre, aux portes de Conques, grand site touristique.

Pour réaliser ce « tronçon manquant de 9,5km » des itinéraires praticables existent déjà aux deux extrémités (2,3km et 2,2km), qu'il suffit d'améliorer :

= Côté Bouillac, il existe un chemin rural peu circulé le long du Lot entre l'écluse de Bouillac (St-Martin-Bouillac) et Bréziès (commune d'Asprières) (2,3km). Ce chemin est revêtu jusqu'à la maison de garde-barrières La Rivière à Bréziès (sur 1,1km), puis empierré jusqu'à la maison de garde-barrières n°89 (voir carte IGN point 185 (sur 1,2km)).

= Côté Capdenac-gare, il existe un itinéraire praticable sur rue et chemins goudronnés jusqu'à l'ancienne maison de garde-barrières, face au Moulin d'Assier (2,2km). La Véloroute pourrait suivre dans l'immédiat cet itinéraire. L'AF3V demande que la Communauté de communes Figeac Communauté aménage à terme une Voie Verte de bonne qualité au bord du Lot, sur le sentier pédestre existant.

L'AF3V demande à la Communauté de communes du Grand Figeac d'engager en priorité les études et l'aménagement du tronçon central manquant, soit la création d'un chemin de 5km en site propre rive gauche du Lot, entre la chaussée du Moulin d'Assier (Asprières) et l'ancienne maison de garde-barrières n°89 à Bréziès (Asprières).

Cette création est possible car un chemin existait autrefois au bord du Lot, le début de ce chemin est visible au niveau du Moulin d'Assier et à l'autre extrémité dans le bois sous la maison de garde-barrières n°89.

La carte IGN montre qu'un chemin existe au bord du Lot entre Vernet le Haut et le méandre « La Rivière » (tunnel), en face de Floirac, sur 2km.

D'après nos explorations les travaux les plus importants d'ouverture d'un chemin se situeront entre le méandre « La Rivière » (tunnel) et le ruisseau de Québres (1km).

En réalisant ces 9,5km la Communauté de communes du Grand Figeac supprimera un « point noir » de la Véloroute (le passage obligé sur la RD840), et permettra d'offrir aux habitants et aux cyclo-touristes un magnifique itinéraire de 40km rive gauche, entre Capdenac-gare et Grand-Vabre, tout près de Conques.

Nous ne doutons pas que vous comprendrez l'enjeu de l'aménagement que nous demandons et répondrez positivement.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

o/oo

Daniel Siffroy, Président

Association départementale pour la Défense et la Sécurité des Cyclistes de l'Aveyron- Délégation départementale de l'AF3V pour l'Aveyron

Julien Savary, Vice-Président

Association Deux Pieds Deux Roues Délégation régionale AF3V Midi-Pyrénées

PJ : Création de la Véloroute de la vallée du Lot en rive gauche entre Capdenac-gare et limite Bouillac (9,5km)-

Carte des tronçons existants (à améliorer) ou à créer.

Copie à :

Mme Carole Delga, Présidente du Conseil Régional de la Région Occitanie

M. Gérard Miquel, Président du Conseil Départemental du Lot

M. Jean-Claude Luche, Président du Conseil Départemental de l'Aveyron

M. Bertrand Cavalerie, Conseiller Départemental du canton Lot et Montbazinois

Mme Cathy Mouly, Conseillère Départementale du canton Lot et Montbazinois

M. Stéphane Bérard, Maire de Capdenac-gare

M. Alain Casterot, Maire d'Asprières

M. Gilles Pons, Maire de Bouillac

M. Jean-Claude Couchet, président de la Communauté de Communes de la vallée du Lot

M. André Martinez, président de la Communauté de Communes du Bassin Decazeville-Aubin

**Création de la Véloroute de la vallée du Lot (V86) en rive gauche du Lot entre Capdenac-gare et limite Bouillac (9,5km)
Demande à la Communauté de Communes Grand Figeac par ADDSCA et 2P2R (AF3V) -**

Propositions d'itinéraire - Octobre 2016

**Voie Verte à re-créer au bord du Lot
(commune d'Asprières)**

Capdenac-gare

2,2km existe

5km à créer

Asprières et Bouillac

2,3km existe

**D840
Capdenac-gare
à Bouillac 10Km
DANGER !**

- Itinéraire existant (rues ou chemins)
- Voie Verte existante à améliorer
- Voie Verte à créer bord du Lot

**MGB n°89
BRÉZIÈRES
(Asprières)**

Echelle : 1cm = 250m

En aménageant 5km de Voie Verte au bord du Lot (partie centrale), la Communauté de Communes Grand Figeac permettra d'éviter la D840 sur 15km (de Capdenac-gare à Boisse-Penhot)

